



Le 8 décembre 2023

**La Municipalité de Saint-Édouard s'associe à Saint-Patrice-de-Sherrington  
pour la prévention et la protection contre les incendies et le service des premiers répondants**

Madame,  
Monsieur,

Lors de la séance ordinaire du 5 décembre dernier, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Édouard a approuvé à la majorité une nouvelle entente de service avec la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington relative à la prévention et la protection contre les incendies et le service des premiers répondants. Nous sommes conscients que cette décision peut susciter des questionnements. C'est pourquoi le conseil municipal et moi-même souhaitons faire le point.

Nous tenons à vous rassurer : nous ne diminuons pas le niveau de service. Bien au contraire, cette entente permettra l'ajout de ressources en garde interne en semaine et fin de semaine et le maintien des gardes externes pour assurer la disponibilité du nombre minimal de ressources humaines. Elle mettra également sur pieds un nouveau service de premiers répondants. Les pompiers seront donc dorénavant formés pour agir dans des situations d'arrêt cardiorespiratoire, d'anaphylaxie, de traumatologie et d'urgence médicale.

De plus, grâce à cette entente, les municipalités de Saint-Édouard et de Saint-Patrice de Sherrington mettront en commun leurs équipements (appareils respiratoires, véhicules, habits de combat, etc.) et veilleront à conserver ceux qui sont dans les meilleures conditions. Ainsi, nous ne prévoyons pas d'investissement supplémentaire en la matière pour les 10 prochaines années.

Rappelons que depuis le 17 mars 2023, les résidents de Saint-Édouard sont desservis par le Service de Sécurité Incendie de Saint-Patrice-de-Sherrington. Nous sommes également desservis par le biais d'entraide avec les casernes de Saint-Michel et Saint-Jacques-le-Mineur. Ce faisant, les appels incendies sont toujours répondus en 15 minutes ou moins, conformément aux règlements et protocoles en vigueur.

Également, soulignons que la caserne de Saint-Édouard est ouverte, accessible, fonctionnelle et à la disposition du Service de Sécurité Incendie de Saint-Patrice-de-Sherrington. Il s'agit dorénavant d'une caserne satellite, où on y retrouve des véhicules d'intervention, des équipements et des pompiers, au besoin.

Sachez qu'il est possible que ce changement entraîne une modification à votre prime d'assurance habitation. Nous vous invitons à contacter votre assureur, ainsi que d'autres assureurs, pour déterminer l'option qui vous conviendrait le mieux.

Au nom du conseil municipal, je vous prie de recevoir mes salutations les plus sincères.



Alexandre Bastien

Maire de Saint-Édouard